



Arrêté

fixant la composition de la commission de sélection pour le recrutement par voie contractuelle au titre de l'obligation d'emploi dans le corps des techniciens de recherche et de formation classe normale, BAP E - emploi type technicien d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information, organisé par l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard

Le directeur de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard,

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 27

Vu la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et plus particulièrement de l'obligation d'emploi

Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat

Vu le décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la Fonction Publique

ARRÊTE

Article 1^{er} : La commission de sélection du recrutement par voie contractuelle au titre de l'obligation d'emploi dans le corps des **techniciens de recherche et de formation classe normale, BAP E - emploi type gestion financière et comptable, organisé par l'Université de Technologie de Belfort-** est composée ainsi qu'il suit :

- Monsieur Philippe ZILLIOX, attaché d'administration de l'état, hors classe, directeur général des services, président, UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBELIARD, Belfort
- Madame Florence BAZZARO, Maitre de conférences, membre, UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBELIARD, Belfort
- Monsieur Guillaume REHM, ingénieur d'études, ingénieur de production informatique, conseil départemental du Haut-Rhin, membre extérieur,

Article 2 : Le directeur de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Sevenans, le 2 octobre 2020

Ghislain MONTAVON